Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 2 (1902-1903)
Heft: 38

Artikel: Petite chronique musicale
Autor: Marteau, Henri
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1029921

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la Suisse et la France, contre une poignée de bourgeois; et le même ministre qui soutint le Belge superstitieux contre les projets philanthropiques de Joseph; qui fit mine de vouloir défendre les Hollandais pressés par leur Stadthouder et les Prussiens; qui protégea ouvertement l'insurrection américaine, ne dédaigna point, sans doute par esprit de compensation, d'armer trois puissances et de les faire intervenir dans une querelle de famille, où elles n'avaient que faire, et qui se serait fort bien terminée sans tout cet appareil.

Huit mille hommes de troupes françaises, cinq mille Piémontais et quatre mille Suisses, suivis d'une artillerie formidable, s'approchèrent de la ville, la cernèrent et commencèrent les travaux d'un siège. Jamais on n'ouvrit bouche si grande pour souffler dans si petite flûte. Le succès ne fut ni douteux ni disputé: pas une amorce ne fut brûlée, et l'armée combinée fit son entrée triomphante dans Genève le 2 juillet 1782.

(*A suivre.*) J.-F. CHAPONNIÈRE.

PETITE CHRONIQUE MUSICALE

I

Notre critique principal a déjà rendu compte de la dernière séance de musique de chambre où nos amis Rehberg et Pahnke ont joué superbement la nouvelle sonate pour piano et violon de Busoni.

M. Otto Wend l'a fort bien dit dans la « Suisse » : Les six variations sur le thème de Bach, en particulier, font de Busoni un compositeur génial. » C'est mon avis, et en la circonstance, je tiens à le donner car il m'est revenu que quelques-uns de nos amateurs, dont la digestion s'achevait paisiblement durant l'adorable quatuor de Mozart, ont cru que leur soirée finirait par une indigestion occasionnée par Busoni. — De toute la haute splendeur de la conception, de toutes les merveilles dont cette sonate regorge, ils n'ont vu que des traits de violon qu'ils trouvent dépourvus d'originalité et quant aux thèmes il paraît qu'ils ne sont qu'habilement disposés. Mon Dieu! qu'il est triste de voir que les amateurs d'aujourd'hui sont tout aussi sots que ceux des siècles passés! On est ignorant, incapable d'écrire et de réaliser une basse chiffrée, incapable d'analyser un adagio de Mozart, on joue tant soit peu de piano et de violon, afin de pouvoir massacrer bi-mensuellement les « petits » Mozart et les « petits » Beethoven (1re manière), on pérore, on juge les œuvres nouvelles avec sûreté et désinvolture, enfin et en un mot, on se rend ridicule.... Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

II

Les concerts de la Garde Républicaine ont été de vrais régals artistiques. La Colonie française et tout le public genevois sont redevables à M. Regnault, l'audacieux et aimable consul de France, de nous avoir fait entendre cette incomparable légion d'artistes souffleurs. Ces messieurs sont individuellement remarquables, cela va sans dire, mais leur ensemble m'a paru encore plus extraordinaire. Le fondu et le velouté de la sonorité surpassent en perfection tout ce que nous avions entendu jusqu'à ce jour et nous connaissons bien des orchestres (avec cordes) qui pourraient s'inspirer du sentiment de haute discipline, non seulement militaire, mais aussi et surtout artistique, qui se dégage des exécutions de cette belle phalange. Quant à M. Parès, leur excellent chef, il faut bien le dire, c'est un musicien de tout premier ordre. Chef d'orchestre habile et fin, il nous a étonné par les belles transcriptions qu'il a faites. Certes, nous avons parfois regretté « les cordes, » mais nous nous attendions à des lacunes plus sérieuses. Le répertoire français, surtout, n'a pour ainsi dire pas souffert d'être transcrit, mais aussi quelles clarinettes, enjôleuses au point de se faire passer pour des violons et quels violons! (pas ceux de l'orchestre du théâtre, qui, en dépit de leur médiocrité et de leur insuffisance notoire, ont été rengagés par une direction de théâtre dépourvue du sentiment artistique le plus élémentaire).

Certes, par contre, les fragments de Wagner se sont ressentis des attouchements, qu'on me passe le mot, si fins qu'ils soient, de M. Parès. Du reste, toucher à Wagner et à Beethoven, nous donne toujours un certain sentiment de malaise, analogue à celui qu'éprouvent certaines peuplades lorsqu'on s'en prend à leurs idoles. Ceci dit sans faux pédantisme, car je reconnais qu'il est préférable de faire entendre dans des jardins publics, de la bonne musique, même transcrite, que de s'éterniser dans d'affreux potspourris et dans de contestables pas redoublés. Notre ami Combe l'a du reste dit très juste-

ment dans cette gazette, après le Concours musical de l'an dernier, ces musiques d'harmonie jouent un rôle important en France où elles seraient un puissant facteur de l'éducation musicale, si leurs chefs s'inspiraient davantage du goût très sûr de M. Parès et s'ils consentaient enfin à abandonner un répertoire suranné. L'on verrait alors des compositeurs sérieux écrire des poèmes symphoniques voire même des symphonies et créer une littérature dont le besoin se fait sentir de plus en plus. Et si ce mouvement, qui ne peut tarder de se produire, n'a point encore donné les fruits qu'on est en droit d'en attendre, c'est que beaucoup de compositeurs craignent de se voir accolés sur les programmes à des noms et à des œuvres qui jetteraient le discrédit sur leurs efforts artistiques. Ils ont, en un mot, l'appréhension de se compromettre. Et cependant, nous avons tous eu l'impression, durant ces concerts, que les contrastes de timbres entre le piano et les instruments à vent, par exemple, sont féconds en surprises excellentes et vraiment musicales. Les deux concertos de Mendelssohn et la Rapsodie d'Auvergne de Saint-Saëns n'ont pas souffert, un seul instant, de l'absence de cordes. Ces transcriptions, en particulier, ont été faites par M. Parès d'une manière vraiment géniale. Nous avouons être personnellement très curieux de tenter une expérience de ce genre avec quelques concertos de violon.

Notre incomparable, admirable, inoubliable (les adjectifs nous manquent) parrain Francis Planté a su une fois de plus mettre notre public genevois dans un état voisin de la folie. Et avec lui la virtuosité la plus fine et la plus noble a remporté un triomphe sans précédent. Ce n'est plus un piano, mais c'est la voix de l'art de la musique tout entier qu'il nous a fait entendre et tous ceux qui furent présents, jeunes et vieux, conserveront le souvenir ineffaçable des émotions intenses par lesquelles Planté nous a fait passer. Et nous ne voyons pas d'hommage plus éclatant à lui rendre que de le remercier d'avoir joué la Tarentelle de Gottschalk, un morceau pour lequel nous aurions en toute autre circonstance une horreur profonde et non dissimulée. Il sut en faire un chef-d'œuvre et nous prouver qu'arrivé à ce point, le génie de l'interprète dépasse celui du compositeur, du créateur.

III

C'en est fait. Lausanne a battu Genève, et tandis que d'impuissants comités cherchent la solution du problème dans notre ville, Lausanne, grâce au dévouement artistique de M. Suter, possède à l'heure qu'il est, un orchestre excellent. Mardi dernier, grâce à l'aimable invitation de M. Suter, nous avons pu assister au premier concert symphonique et nous rendre compte quel important facteur cet orchestre va être dans la vie musicale de Lausanne et aussi, nous l'espérons fermement, de la Suisse romande.

Nous ne voulons pas anticiper sur la correspondance de M. Combe, mais nous tenons à dire qu'avec un chef aussi admirable que M. Hammer, l'orchestre déjà excellent, fera des progrès rapides et gagnera une cohésion qui le mettra à même de supporter n'importe quelle comparaison. Tel qu'il est, à l'heure actuelle, il nous a donné de grandes jouissances, en particulier dans la 8me symphonie de Beethoven, et aussi dans l'ouverture d'Anacréon de Chérubini, le « Prélude du Déluge » de Saint-Saëns et les scènes pittoresques de Massenet. De tout cœur nous avons applaudi l'orchestre, MM. Hammer et Suter.

HENRI MARTEAU.

LA MUSIQUE DU CENTENAIRE VAUDOIS

Nous n'avons pas l'intention de passer en revue toute la littérature musicale à laquelle le Centenaire Vaudois a donné naissance. Ce serait une tâche au-dessus de nos forces et du format de ce journal. Nous ne parlerons pas non plus ici de la plus considérable de ces œuvres de circonstance : le *Festival vaudois* de Jaques-Dalcroze. Il sera temps d'y revenir tout au long au moment des fêtes de juillet.

Le but de ces lignes est d'examiner la musique de scène de *la Dîme* et la Cantate officielle de *1803*, de M. Al. Denéréaz, et la musique écrite pour le *Peuple Vaudois* de Warnery, par G. Doret.

Pour la pièce de M. René Morax, qui fut le « clou » des festivités d'avril et dont le succès, à Mézières, est loin d'être épuisé à l'heure qu'il est, M. Denéréaz a écrit un certain nombre de chœurs *a capella*, qui se chantent pour la plupart en guise de musique d'entr'acte. Il en est un, *le nocturne* qui coupe en deux le tableau de la plaine Ste-Catherine, qui est une trouvaille et a dû être bissé à chaque représentation. Il com-